

# CHÂTEAUGAY

*Le Bim*



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES



**Bonne année**

DÉCEMBRE 2020

<p>14</p>	<b>AVRIL</b>	<p>26</p>	<b>JUIN</b>
	Bouger Danser Materclass		Fêtes des écoles
<p>1<sup>er</sup></p>	<b>MAI</b>	<p>03 ↓ 04</p>	<b>JUILLET</b>
	16 <sup>h</sup> 00 à 19 <sup>h</sup> 00 Vide grenier		Châteaugay Autrefois

*(Dates sous réserves en fonction des conditions sanitaires en vigueur)*





- 3 | **Le mot du maire**
- 4 | **Retour en images**
- 6 | **Décryptage**
- 7 | **Vie communale**
- 13 | **Au fil des conseils**
- 15 | **Écoles | Jeunesse**
- 20 | **Animations | Associations | Culture**

DIRECTEUR DE PUBLICATION  
René DARTEYRE, Maire

SERVICE COMMUNICATION  
Emmanuelle NAJMI et Tristan GARNERO  
communication@chateaugay.fr

PHOTO COUVERTURE  
Raymond LAMBERT

MAQUETTE  
Coom, Gaëlle CHAZAL  
www.agence-coom.fr • 04 15 47 01 94

RÉGIE PUBLICITAIRE  
L'imprimeur, Jacques JUIN

IMPRESSION  
L'imprimeur  
63200 Mozac • 04 73 38 82 95  
Imprim'Vert • Imprimé sur papier PEFC

## Soyons vigilants

Avec l'été et après le premier confinement, nous pensions que la crise sanitaire n'était qu'un mauvais souvenir. Malheureusement, depuis le début de l'automne, nous constatons que le virus circule toujours activement en France et dans notre département. Nous avons progressivement appris à vivre avec. Et nous le devons, nous avons une responsabilité collective, en respectant les gestes barrières, se laver régulièrement les mains, porter le masque autant que possible et respecter la distanciation sociale. Le respect de ces gestes simples permet de limiter la propagation de la Covid-19 et atténue le risque de contamination.

Face à l'augmentation du nombre de cas dans le Puy-de-Dôme, avec l'avis du conseil municipal, j'ai été amené à annuler ou reporter la plupart des événements prévus, par exemple le repas des aînés organisé par le CCAS ou encore le Téléthon.

Malgré cette période difficile, nous nous devons de rester optimistes et solidaires. Optimistes car nous finirons par nous en sortir. Les chercheurs du monde entier travaillent à cela. Le vaccin qui alimente espoirs et doutes devient réalité et une campagne de vaccination massive est en préparation. Ce n'est qu'une question de temps... nous nous en sortirons ! En attendant, restons plus que jamais solidaires et attentifs aux autres. Ainsi, si vous connaissez des personnes en difficulté, n'hésitez pas à contacter notre CCAS à la mairie.

Je connais les problèmes rencontrés par les commerçants, entreprises, associations et parents. Cette période doit aussi nous apprendre à nous entraider, à mettre en place de nouvelles pratiques.

Notre commune s'engage dans un avenir où la proximité et le dialogue seront indispensables dans chacun des dossiers qui se profilent.

Malgré le contexte toujours difficile, les projets de la commune avancent même si certains ont pris du retard. Comme vous le voyez, l'aménagement des Rouchats a bien avancé cet été et se poursuivra durant l'année 2021. Parkings, aménagements paysagés, mise en valeur du patrimoine sont au programme de la dernière tranche des travaux qui transformera en profondeur notre cadre de vie... et surtout celle des riverains pour qui nous avons conscience de la gêne causée. La réfection du chemin des Barelles a été retardée. Elle est désormais prévue pour le printemps. D'autres projets nous attendent. Je pense par exemple à l'étude d'un nouveau plan de circulation automobile avec la mise en sécurité des piétons et d'un parcours de bus réaménagé. De même une réflexion est menée sur l'équipement de la salle Jacques Escuit et à la modernisation du dortoir de l'école maternelle en tenant compte des normes en vigueur. Nos équipes sont à pied d'œuvre.

Conscient des efforts demandés en cette période, je souhaite vous remercier, toutes et tous pour le civisme et la solidarité dont vous faites preuve. Comme vous, je souhaite de tout cœur que nous surmontions cette période le plus rapidement possible. Restez vigilants et n'oubliez pas les gestes barrières.

Le conseil municipal et le conseil municipal des jeunes se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne année 2021, qu'elle vous apporte bonheur et santé et voie la concrétisation de vos projets.

**René DARTEYRE, maire**

# TOUR DE FRANCE... L'ÉVÈNEMENT

S'il existe des évènements qu'une commune et ses habitants ne vivent pas tous les quatre matins, le passage du Tour de France en fait partie. Initialement prévu le 11 juillet, le passage de la Grande Boucle à Châteaugay a été reporté au 11 septembre, pour la 13<sup>e</sup> étape reliant Châtel-Guyon au Puy-en-Velay.

Châteaugay, comme d'autres communes puydomoises traversées par le Tour, s'était préparée à l'avance pour accueillir cette prestigieuse épreuve cycliste. D'énormes vélos annonçaient, des jours avant, l'arrivée de la déferlante multicolore.





Merci beaucoup aux nombreux bénévoles, Châteaugayres ou voisins, motivés et consciencieux qui sont venus aider les agents municipaux pour la pose des panneaux de signalisation et surveiller les barrières de protection.

Merci aussi aux Châteaugayres d'avoir participé à cet événement en venant applaudir la caravane, encourager les coureurs et/ou en décorant leur maison et les bords de route.



# POINT SUR LES TRAVAUX

## Quartier des Rouchats



Le chantier dans sa globalité concerne les rues des Rouchats, de l'Alambic, du Pont de l'Étang et Etienne Clémentel pour une durée de 3 ans.

### 1<sup>ère</sup> tranche :

Rues des Rouchats, de l'Alambic et le vallon le long de la rue Etienne Clémentel :

- Les travaux de remise en état des réseaux eau et assainissement ont eu lieu de septembre à novembre 2020 et sont désormais achevés.
  - Travaux d'assainissement pour la Métropole
  - Reprise de branchements d'eau potable pour le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la Plaine de Riom.
- Diagnostic du pont, rue du Pont de l'Étang, en raison de problèmes constatés sur la structure à la base.

Les travaux de voirie et d'espaces verts impacteront pour une durée de 4 mois les rues des Rouchats, de l'Alambic et une partie de la rue Etienne Clémentel à l'intersection de la rue des Rouchats.

Ces travaux se composent de :

- la pose de bordures et de caniveaux permettant de délimiter la chaussée, les trottoirs et les espaces verts,
- la reprise de la chaussée sur les trois rues,
- la création d'un trottoir en sablé stabilisé sur la rue des rouchats,
- une extension des bandes plantées existantes en pied de mur devant les propriétés sur la rue des Rouchats (délimitée par des bordures bois),
- la création de places de stationnement empierrées enherbées : 12 rue des Rouchats en bord de talus et 12 rue de l'Alambic,
- des surfaces engazonnées et paysagées

- le réaménagement du vallon le long de la rue Etienne Clémentel, l'engazonnement du talus et la plantation d'arbres.

- Démarrage des travaux de voirie lundi 11 janvier 2021.

### 2<sup>e</sup> tranche :

1<sup>ère</sup> partie Le pont :

- Remise en état de l'ouvrage

2<sup>e</sup> partie :

- Réfection de la voirie rue du Pont de l'Étang : diagnostic des réseaux assainissement et remise en état
- Aménagement et valorisation du lavoir et de l'espace autour du syndicat viticole;

### 3<sup>e</sup> Tranche

- Réfection de la voirie rue Etienne Clémentel et du château : diagnostic des réseaux assainissement + remise en état
- Particularité : la rue du château devrait avoir une personnalisation avec une zone pavée vers le porche du château
- Création d'un trottoir en enrobé sur la rue Etienne Clémentel.

### Chemin de la Boule

Le chemin de la Boule, réservé aux piétons et aux cyclistes est en cours de restructuration. Enedis rénove son réseau électrique dans la continuité des Rouchats. Le mur de soutènement est en cours de ravalement. Il a été en partie démolé afin de consolider les fondations. L'autre partie moins dégradée sera rénovée. Les pierres d'origine sont utilisées pour le reconstruire et dès le printemps il retrouvera son aspect d'origine et plus beau encore ! Ces travaux sont réalisés par une équipe de Job'Agglo.

### Quartier des Barelles

Les travaux d'assainissement sur la partie basse du chemin des Barelles démarrent la première semaine de février pour une durée d'environ cinq mois. L'entreprise de travaux public procèdera ensuite à la rénovation de la voirie avec la création de places de stationnement, de trottoirs. Une végétalisation offrira aux riverains un nouveau cadre de vie. Une information est prévue mi-janvier pour les riverains.

## CÉRÉMONIES DU 11 NOVEMBRE 2020

La pandémie est à nouveau venue jouer la trouble-fête dans l'organisation de la cérémonie commémorative du 11 novembre.

Compte tenu de la situation exceptionnelle liée à l'état d'urgence sanitaire et aux mesures de confinement, c'est en comité restreint et à huis clos que la cérémonie s'est déroulée. Dans le respect des gestes barrières et de distanciation sociale une vingtaine de personnes, des élus, trois anciens combattants, deux pompiers se sont



retrouvés au cimetière pour le dépôt de gerbes devant le carré aux morts. Elles ont ensuite rejoint la place Lucien Bayle, en défilé, derrière les porte-drapeaux, pour déposer une seconde gerbe au pied du monument aux morts. Une fois encore, malgré la situation sanitaire, le devoir de mémoire demeure. Inlassablement, nous honorons les morts pour la France par la commémoration de la Victoire et de la Paix. Il faut continuer d'honorer nos morts parce qu'ils ont, par le sacrifice de leur vie, un droit sur la nôtre.

Traditionnellement les cérémonies se terminent par le partage du pot de l'amitié, mais cette fois chacun est reparti de son côté, dès la célébration terminée.

## CÉRÉMONIE DU 5 DÉCEMBRE

Toujours à huis clos, quelques anciens combattants, des pompiers, des élus en petit comité ont rendu hommage aux victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie. Le maire a fait lecture du message de la secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées, rappelant la rudesse de ce conflit aux multiples facettes, ayant fait 25 000 morts et près de 70 000 blessés. Monsieur Robert Pacros ancien combattant, René Darteyre, maire et Annie Levet, première adjointe ont simultanément déposé les gerbes au pied du monument aux morts.

## COLLECTE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE

Comme les années précédentes, des élus de Châteaugay ont participé à la collecte de la Banque Alimentaire les 27 et 28 novembre. Celle-ci a permis de récolter 1,26 tonne de denrées. C'est un bon résultat qui permettra de reconstituer les stocks et de pouvoir maintenir les distributions vers les associations dont le CCAS de Châteaugay.

## COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

Être bien remboursé des dépenses médicales est une préoccupation majeure pour chacun. Pourtant certains ont encore une couverture santé minimum, voire se privent d'une complémentaire pour des raisons financières.

Aujourd'hui vous pouvez bénéficier d'une offre complémentaire santé à tarifs avantageux mise en place pour les habitants de la commune, ainsi qu'une garantie dépendance.

L'offre est accessible à tous ceux qui ne bénéficient pas de complémentaire entreprise. Elle est simple, modulable pour s'adapter à toutes les situations, sans questionnaire médical ni limite d'âge.



**Si vous souhaitez des renseignements complémentaires ou si vous êtes intéressé par cette offre, contactez :**

- Mme Séverine CAUMEL 06 32 73 19 96
  - M. Jean-Christophe KUSMIERCZYK 06 61 72 50 17
- pour prendre un rendez-vous afin d'obtenir un devis personnalisé.**



**La mairie met en vente des bureaux d'écoliers.** Le prix varie de 30 à 50 € selon l'état. Si vous êtes intéressé(e), merci de contacter la mairie. Vous pourrez prendre rendez-vous afin de choisir celui qui vous convient le mieux.

# D'OÙ VIENT L'EAU DE VOTRE ROBINET ET OÙ VA-T-ELLE ?



L'eau qui coule aux robinets à Châteaugay... Beaucoup nous l'envient, pourtant peu de personnes connaissent sa provenance. Qui entretient le réseau ? Quelle source nous alimente ?

En fonction des communes, l'alimentation en eau potable est gérée soit

en régie par Clermont Auvergne Métropole, soit par des syndicats.

## Actuellement Clermont Auvergne Métropole gère :

- 10 communes en eau potable (219 849 habitants).
- 13 millions de m<sup>3</sup> d'eau consommés en 2019.
- Un réseau de distribution d'eau potable constitué de 1082 km.

L'eau potable de notre commune n'est pas gérée par la Métropole mais par le « Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de la plaine de Riom », via la Semerap. Elle provient du « Goulet de Volvic ». Elle est d'excellente qualité.

L'intégralité de l'eau de Châteaugay vient d'un seul captage : le Goulet de Volvic. Elle a une composition chimique proche de l'eau de Volvic connue et renommée dans le monde entier. Très peu minéralisée, c'est une eau douce, de bonne qualité, qui ne contient pas de germe, pas d'aluminium, pas de pesticide et très peu d'arsenic. Ce dernier est un élément parfois naturellement présent dans le sous-sol du massif central.

## Clermont Auvergne Métropole gère aussi l'assainissement :

- 19 communes en assainissement collectif et traitement des eaux usées (272 941 habitants), dont Châteaugay fait partie,
- 1077 km de réseau de canalisation d'eaux usées et unitaires,
- 587 km de réseau d'eaux pluviales,
- 9 stations d'épuration,
- 6 bassins de stockage-restitution,
- 1152 installations d'assainissement non collectif.

## Et aussi ...

- 150 km de rivières entretenues.

## Le saviez-vous ?

La Métropole a une convention avec « H2O Sans Frontière ». Elle a financé la réhabilitation de 20 forages sur 33 au Burkina Faso. La réhabilitation d'un forage sert à environ 700 personnes.

## A savoir :

L'eau est la denrée alimentaire la plus contrôlée en France. Des analyses sont régulièrement pratiquées par l'Agence Régionale de Santé. L'année dernière 100 % des analyses étaient conformes aux critères de potabilité. Même si elle est d'une grande qualité et nécessite peu de traitement, il faut néanmoins désinfecter l'eau au chlore pour garantir une eau sans bactérie et adjoindre un traitement arsenic. L'eau ainsi traitée rejoindra le réservoir de Châteaugay avant d'arriver à votre robinet.

## POINT SUR LE PROJET DE LA NOUVELLE CARRIÈRE



Afin que les Châteaugayres aient une vision claire sur l'avancement du projet concernant l'implantation d'une nouvelle carrière à Châteaugay, une information sera faite dès que toute nouvelle avancée ou décision sera connue.

Le dossier en est toujours à l'étape deux avec la modification du PLU relevant de la compétence de Clermont Auvergne Métropole. Néanmoins, les études se poursuivent. Des forages ont été réalisés fin septembre sur deux parcelles communales. Ces travaux ont été autorisés dès la signature du contrat avec l'exploitant.

# MON COPILOTE EST UN SERVICE



Mon Copilote simplifie la mobilité en favorisant la rencontre et le lien social.

Mon Copilote est un service d'aide à la mobilité pour des personnes en situation de handicap ou âgées. L'accompagnement des personnes à mobilité réduite s'organise via une plateforme de trajets solidaires où pilotes et copilotes accompagnateurs

créent leur profil et sont mis en relation grâce à Mon Copilote.

Les pilotes réalisent des demandes en accompagnement de trajets que ce soit à pied, en transport en commun ou en voiture (3 € pour des accompagnements à pied ou en transport en commun et 0,60 €/km en voiture avec un minimum de 4 €).

L'équipe de copilotes accompagnateurs est recrutée avec soin. Les personnes sont sensibilisées au handicap à travers une formation et leur profil est vérifié (carte d'identité, casier judiciaire vierge, permis et assurance valides). Anaïs, chargée de trajet, s'occupe de toutes ces démarches par téléphone à votre place si vous n'êtes pas à l'aise avec l'informatique ! « *Nous avons pour but d'améliorer l'inclusion sociale de ces personnes grâce à une mobilité facilitée mais aussi à travers l'organisation d'événements réguliers pendant l'année qui contribuent à renforcer le lien social et à créer une communauté* », explique Marine Neyrial. « *Nous sommes en perpétuelle recherche d'accompagnateurs (copilotes) pour répondre aux besoins en accompagnement des pilotes. L'inscription est sans engagements ni contraintes, chacun peut s'investir à hauteur de ses disponibilités ! Une heure de son temps peut changer le quotidien d'une personne isolée faute de pouvoir se déplacer seule !* ».

➔ Rendez-vous donc sur [www.mon-copilote.com](http://www.mon-copilote.com) ou par téléphone en appelant Anaïs au 07 67 01 80 55 !

## Téléthon

### Repas à emporter au profit de l'AFM

Les conditions sanitaires n'ont pas permis à la commune d'organiser, comme chaque année, des animations pour le Téléthon. Cependant, AFM TELETHON a toujours besoin de notre aide. Aussi, Vernet Traiteur, en partenariat avec la mairie, a proposé des plats à emporter et pour chaque part vendue a reversé 3 € à AFM TELETHON.

### Une urne pour les dons

Pour continuer à soutenir le Téléthon, la mairie a mis en place une urne afin de récolter des dons. Elle est encore disponible jusqu'au 20 janvier 2021.

**468 €**

*C'est la somme récoltée au profit du Téléthon*

## LE P.L.I.E À VOTRE ÉCOUTE



Depuis 2012, le P.L.I.E a mis en place une permanence les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> lundis de chaque mois sur la commune de Châteaugay avec un référent de parcours PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi).

Ce Dispositif a pour but d'accompagner individuellement les personnes en difficulté d'insertion professionnelle.

De 9 h à 12 h à la mairie

**Le référent de parcours propose un accompagnement personnalisé avec :**

- réalisation d'un bilan diagnostic de situation ;
- une aide à la construction d'un parcours professionnel réaliste ;

- un suivi régulier jusqu'à l'obtention d'un emploi durable pour les demandeurs d'emploi de longue durée, les bénéficiaires des minimas sociaux ou RSA, les femmes isolées mères de famille, les travailleurs handicapés...

**Le référent peut aussi accueillir des personnes simplement en recherche d'emploi et qui ne désirent pas d'accompagnement personnalisé. Il propose :**

- une aide à la rédaction ou mise à jour des CV et lettres de motivation ;
- des informations sur des offres d'emploi recueillies par Pôle Emploi et ses partenaires ;
- des informations sur les prestations de services auxquelles les demandeurs d'emploi peuvent prétendre par le biais de Pôle Emploi.

➔ **N'hésitez pas à venir rencontrer Aurélie AYAT, référente PLIE, ou à la contacter au 04 73 24 30 61 / 07 69 43 34 19 aux heures de permanence**

## AFFICHAGE EXTÉRIEUR... QUE PEUT-ON AFFICHER, OÙ ET COMMENT ?

La préservation de la qualité du cadre de vie, enjeu majeur pour les territoires et les populations, est au cœur de la politique du paysage. La réglementation relative à la publicité et aux enseignes s'inscrit dans le prolongement de cet objectif. Tout en garantissant le respect de la liberté d'expression, du commerce et de l'industrie et le bon exercice de l'activité des opérateurs publicitaires, la réglementation nourrit l'ambition d'améliorer la qualité du cadre de vie, de lutter contre les nuisances visuelles, de favoriser la mise en valeur du paysage et du patrimoine culturel.

L'affichage extérieur comprend toute inscription, forme ou image destinée à informer le public ou à attirer son attention et visible d'une voie publique. Elle est soumise à une réglementation stricte qui l'interdit en dehors des agglomérations et dans certains lieux ou situations :

- dans les parcs nationaux, réserves naturelles, sites classés et monuments naturels ;
- sur les arbres, pylônes électriques, panneaux de signalisation routière ;

- sur les monuments historiques ou aux abords de ceux-ci ;
- sur les murs des bâtiments ;
- sur les clôtures qui ne sont pas aveugles (ouvertes, ajourées, grillagées ou végétales) ;
- sur les murs de cimetière et de jardin public.

Le Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) prévoit l'adaptation des règles nationales au contexte local. Clermont Auvergne Métropole est dotée d'un RLP. C'est elle qui décidera de quelle façon s'appliquera la réglementation sur son territoire. Une taxe locale sur les enseignes et publicités (TLPE) pourra être mise en place avec pour objectif de réduire la pollution visuelle.

En attendant cette future compétence de la Métropole, toute publicité extérieure est soumise à autorisation ou déclaration préalable. Son installation est subordonnée à une autorisation délivrée par l'autorité compétente afin de veiller que le dispositif respecte les règles de formats, d'implantation et de luminosité, ainsi que son intégration dans l'environnement architectural et paysager.

## VOIRIE, ESPACE VERTS... QUI FAIT QUOI ?



Depuis 2017, Châteaugay fait partie de Clermont Auvergne Métropole constituée de 21 communes, pour un peu plus de 290 000 habitants. Ce qui a eu pour effet d'opérer un certain nombre de transferts de compétences des communes

vers Clermont Auvergne Métropole afin d'obtenir une meilleure réactivité et l'efficacité des services, notamment pour la gestion :

- d'une partie des voiries communales,
- des espaces verts,
- de l'environnement,
- de l'urbanisme (aménagement du territoire dans le respect des principes du développement durable),
- du tourisme,
- de la gestion de l'eau,
- du traitement et de la collecte des déchets (gère les déchetteries)...

Le territoire de Clermont Auvergne Métropole a été découpé en 7 pôles de proximité. Châteaugay est rattaché au pôle de proximité de la Vallée du Bédat incluant Blanzat, Cébazat, Durtol et Nohanent.

Le pôle de proximité « Voirie / Espaces verts » basé à Blanzat regroupe les compétences en moyens humains et matériels, issus des services techniques des 21 communes. C'est donc Clermont Auvergne Métropole qui gère les espaces verts et voiries de notre commune et non la mairie comme c'était le cas avant 2017.



## RÉSIDENCE SÉNIORS... C'EST REPARTI !



Le dossier de création d'une résidence seniors a été lancé depuis plusieurs années déjà. En 2018 une société avait fait des propositions qui n'ont pas été retenues.

Le 30 septembre, les élus ont rencontré Assemblia, société d'équipement de l'Auvergne (fusion de la SEAU et de Logidôme) et le conseil départemental afin de découvrir le projet proposé et surtout faire part de leurs souhaits. Il est important de construire de façon cohérente en tenant compte des loyers, de la configuration des lieux et de la proximité avec les services et ainsi répondre aux besoins tout en donnant satisfaction à la commune a précisé Mme Olivier du conseil départemental, rajoutant que celui-ci travaillait avec un ergothérapeute. Des logements de type 2 et 3 pourraient être proposés. Le maire et les conseillers ont quant à eux émis le souhait qu'il y ait des espaces partagés et un pôle de santé à proximité de la résidence.

Avant d'avancer dans le projet, les souhaits des administrés de plus de 60 ans seront récoltés par l'intermédiaire d'un questionnaire, envoyé début janvier et à retourner au CCAS.

À l'occasion de cette réunion des jalons ont été posés et elle marque le début d'un parcours encore long, jalonné de nombreuses réunions de concertation. Le projet est inscrit pour 2021, pour un démarrage en 2022, sur une durée de 24 mois.

## REPAS DES AÎNÉS

En raison de la crise sanitaire, après concertation, le CCAS a décidé de reporter le repas des aînés prévu courant janvier au printemps voire à l'été prochain selon la situation sanitaire. Et pourquoi ne pas envisager un repas champêtre si le temps le permet. D'ici là, restez prudents !



## LA SEMAINE BLEUE

### SOUS LE SIGNE DE LA SOPHROLOGIE



La Semaine Bleue, dédiée aux personnes à la retraite, s'est déroulée du 5 au 11 octobre.

Dans ce cadre, le CCAS a organisé pour les aînés une séance de découverte de la sophrologie le 8 octobre. La sophrologie apporte des réponses simples et efficaces aux seniors. Elle est portée par la respiration, un relâchement musculaire profond et la visualisation positive. Forte de ce constat, Annie Levet, en charge du CCAS, a proposé de découvrir cette discipline, méconnue pour beaucoup. Guidées par Isabelle Tullis, sophrologue, dix personnes ont pu découvrir cette discipline, nouvelle pour la plupart d'entre elles. « On va chercher dans l'imaginaire des images du passé, des émotions. C'est une méthode adaptable quel que soit le public mais qui nécessite d'être utilisée. Chacun peut d'ailleurs refaire la séance à la maison », explique Isabelle passionnée par son travail. Une fois l'exercice terminé Isabelle demande à chaque participant d'exprimer son ressenti. Certaines ont dit en avoir ressenti les bienfaits immédiats et ont vu certaines douleurs s'estomper. Toutes se sont dites enchantées et prêtes pour de nouvelles séances de cette thérapie qui se pratique à tout âge et peut accompagner tout au long de la vie.

Si vous êtes intéressés par cette animation, contacter la mairie, afin que le CCAS propose d'autres séances de découverte et envisage éventuellement de pérenniser cette activité qui a fait ses preuves sur la confiance en soi, le stress, le sommeil.

# NATURA 2000

De 380 à 560 mètres d'altitude venez arpenter la colline de Mirabel, située entre Châteaugay et Marsat, aux portes de Riom et de Clermont-Ferrand. Vous y découvrirez des paysages variés et une belle vue panoramique sur la Limagne.

Mais notre colline recèle bien d'autres richesses plus méconnues. Saviez-vous qu'elle cache des merveilles de la nature ? C'est pour cela qu'elle est classée site Natura 2000, intitulée « Vallées et coteaux thermophiles au nord de Clermont-Ferrand ». Ce site s'étend sur 12 communes : Artonne, Beauregard-Vendon, Châteaugay, Châtel-Guyon, Clermont-Ferrand, Combronde, Gimeaux, Ménérol, Prompsat, Riom, Saint-Myon et Teilhède.

## Natura 2000

Le réseau Natura 2000 est constitué d'un ensemble de Zones Spéciales de Conservation (Z.S.C.). La procédure de désignation des sites est définie par décret. Cette directive a pour objet le maintien de la biodiversité en Europe, en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et régionales. Le site de Mirabel-Champ-Griaud est inscrit en « espaces naturels de proximité ». Ce classement vise à préserver l'intégrité de ces espaces naturels tout en associant l'aspect « espace de détente » au vu de leur proximité des zones urbaines.

Revenons à notre colline, qui, si elle n'est pas celle de Pagnol, recèle une histoire liée à l'activité de la vigne et de nombreuses ruines en témoignent : puits, fermes, cabanes en pierres sèches... Ces versants marno-calcaire abritent de nombreuses espèces d'orchidées, dont certaines protégées. Des bois de chênes, de châtaigniers et d'acacias ont pris place à l'ouest, tandis qu'au sommet un plateau de basalte recouvert de pelouses sèches laisse au promeneur un goût de causses miniatures. C'est grâce à tous ces

différents paysages qu'une flore et une faune particulières se sont maintenues voire développées.

## Flore et faune du plateau de Champgriaud et de la colline de Mirabel

La colline de Châteaugay et le plateau de Champ-Griaud recèlent des pelouses sèches riches en orchidées. La

prairie sèche de forte pente exposée au sud sur sols calcaires, peu épais, en accueille au moins 6 espèces ainsi que des espèces et une flore à caractère méridional. Dans de nombreux endroits, on peut retrouver une pelouse sèche sur basalte des plateaux volcaniques et des chaux sur substrats acides. La flore des versants, très riche et

variée, comprend notamment 7 espèces d'orchidées protégées : l'orchis militaire, l'ophrys mouche, l'ophrys bécasse, l'ophrys araignée, la céphalanthère rouge, la céphalanthère blanchâtre et l'épipactis à petites feuilles. On y rencontre également la rare aster amelle et le lis martagon, tous deux protégés. Enfin l'épipactis rouge sombre, orchidée inscrite sur la liste rouge régionale, y pousse également. La variété de milieux de ce site ainsi que sa richesse botanique lui confère une valeur patrimoniale majeure parmi les coteaux calcaires de Limagne.



## Une espèce rare

Une espèce d'intérêt communautaire a été répertoriée sur le site des coteaux de Mirabel. Il s'agit d'un mammifère, le petit rhinolophe, qui est une petite chauve-souris. Présente dans une ancienne cave située à la périphérie du coteau, elle est de petite taille avec l'appendice nasal en forme de fer à cheval. Cette espèce a été répertoriée au cours de prospections de cavité et d'abri d'hivernage pour les chauves-souris.

## Des oiseaux et des reptiles protégés

L'alouette lulu, la pie grièche écorcheur et le milan noir, espèces protégées par la directive « Oiseaux », sont nicheurs sur le site des Coteaux de Mirabel. Au vu des biotopes que fréquente la pie grièche écorcheur, il s'avère que les autres pelouses sèches du secteur du plateau de Champ-Griaud constituent des habitats potentiels pour cette espèce. Il faut signaler également que les pelouses sèches constituent l'habitat de nombreuses espèces de reptiles comme le lézard vert et la vipère aspic, protégés au niveau national.

Libre à vous de choisir un des nombreux accès à la colline de Mirabel ou du plateau de Lachaud, vous pourrez les découvrir à pied, à cheval, en vélo mais toujours dans le respect de la nature. Vous ne les traverserez plus avec le même regard et serez plus attentif à ce qui vous entoure.

## CONSEIL MUNICIPAL DU 5 OCTOBRE 2020



### Administration générale

- Désignation des délégués au secteur d'Éclairage Urbain de Clermont-Ferrand

### Intercommunalité

- Commission Intercommunale des Impôts directs
- Renouvellement convention de viabilité hivernale



### Fiscalité

- Convention de mise à disposition du progiciel dédié à la fiscalité locale



### Urbanisme

- Renouvellement convention d'adhésion au service commun des autorisations des droits du sol

### Vie associative

- Attribution des subventions pour 2020



### Domaine

- Rachat d'immeuble à l'EPF-SMAF



### Personnel

- Adhésion au Pôle Santé du Centre de Gestion
- Augmentation temps de travail
- Création d'emplois

## CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DÉCEMBRE 2020



### Règlement intérieur du conseil municipal

- Approbation du RI type des communes de 3500 habitants



### Budget

- Décision modificative suite à dépassement sur le ligne "attribution de compensation" versée à la métropole



### Urbanisme

- Lotissement des Cluzelles
- Attribution de nom aux deux rues : rue des pommiers et rue des boutons d'or

### SISPA

- Demande d'emprunt de la part du SISPA



### Enfance jeunesse

- Renouvellement du contrat avec la CAF. Contre subventions versées par la CAF la commune s'engage à proposer des activités variées aux élèves



### Permis de végétalisation

- Projet de la métropole pour une végétalisation encadrée



### Personnel

- Rémunération pour mise sous plis à l'occasion des élections de mars 2020
- Renouvellement de contrat pour un agent contractuel de la commune

# UNE VILLE PLUS VERTE À HORIZON 2025

L'ambition de la Métropole est de réduire l'utilisation de la voiture de moitié au profit des mobilités douces et transports en commun à l'horizon 2030. Actuellement le trafic routier est encore dense et l'utilisation des transports collectifs et mobilité douce est trop limitée.

La Métropole et le SMTC travaillent à la restructuration en profondeur du réseau de transport public métropolitain. Ce projet d'envergure est une véritable inspiration pour la Métropole avec une transition écologique et sociale, le développement du réseau de voies cyclables et la création de deux lignes de bus propres à haut niveau de service (BHNS).

## UNE DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE TOUT AU LONG DU PROJET

### Transition urbaine et alternative à la voiture

L'une des priorités du projet est l'amélioration de la qualité de l'air en offrant une alternative performante à l'utilisation de la voiture. Un site réservé aux deux lignes de bus BHNS électriques verra le jour, permettant de poursuivre la réduction de l'empreinte carbone du parc de bus. Pour réduire l'usage de la voiture, l'offre de stationnement sera revue à la baisse et une zone à trafic limité sera créée en centre-ville de Clermont-Ferrand.

Le projet tient compte d'une équité territoriale co-construite avec les acteurs du territoire (élus, habitants, usagers). Le but est de favoriser les déplacements pendulaires des actifs, étudiants, lycéens et collégiens, la desserte des centres hospitaliers et médicaux et dynamiser l'activité commerciale autour des 3 lignes structurantes de transports (A, B et C) et anticiper une 4<sup>e</sup> ligne (D).



## AMÉLIORER LE CADRE DE VIE

Le long des trois lignes, des espaces publics seront aménagés. L'objectif de ce nouveau réseau est de pouvoir rejoindre le centre-ville en 30 minutes pour les habitants des communes de la Métropole. L'offre avec les autres lignes de bus et autres transports sera améliorée. Les dessertes seront renforcées pour desservir les gares et l'aéroport en construisant un accès direct au centre de la Métropole. Des pistes cyclables seront aménagées sur la majorité du tracé des lignes B et C.

### Un projet au service de la bio diversité

Un véritable poumon urbain se dessine. La protection, la préservation et la reconquête de la biodiversité sont au cœur du projet, via la trame verte et le développement de corridors écologiques créé avec la plantation d'espaces végétalisés, améliorant la qualité de l'air et de l'hygrométrie.

Ce projet est l'occasion unique de redessiner et redistribuer l'espace urbain le long du tracé des deux lignes et d'améliorer le cadre de vie des habitants et des usagers.

## LE DÉPÔT DE BUS

Un nouveau dépôt sera construit pour une capacité d'environ 190 véhicules bio-GNV, électriques et hydrogène dont 40 bus de 18 mètres pour l'exploitation des lignes B et C. Un champ photovoltaïque permettra de couvrir 50 % des besoins des lignes B et C en énergie verte.

Afin de faire connaître le projet et recueillir les suggestions des habitants de la Métropole et acteurs du territoire, une vaste concertation aura lieu du lundi 11 janvier au mercredi 31 mars 2021.



## RENTRÉE SCOLAIRE

Si l'année scolaire 2019-2020 a été perturbée par la crise sanitaire, les retrouvailles sur les bancs d'écoles tant attendues par beaucoup n'auront été que plus heureuses. Les écoles ont accueilli en septembre les enfants avec un protocole allégé, qui préconisait une extrême vigilance, le maintien des gestes barrières, la mise en place de sens de circulation, pour limiter les rassemblements.

Un vrai casse-tête pour les enseignants et le personnel du service Enfance-jeunesse qui ont dû revoir leur fonctionnement, mais une sécurité pour les familles.

Très vite toutes ces contraintes sont devenues de nouvelles règles pour les enfants, tellement heureux de retrouver leurs camarades après ces longs mois loin de leur école.

Les établissements affichent un effectif constant permettant de maintenir les classes équilibrées.



## RETOUR DE VACANCES DE TOUSSAINT

Le retour des vacances de Toussaint marque une toute autre physionomie, masque obligatoire pour les élèves à partir de 6 ans, hommage à Samuel Paty et attestation de déplacement scolaire marquent la reprise des cours après les vacances de la Toussaint 2020. Le port du masque est la marque la plus visible du protocole sanitaire renforcé mis en place dans les écoles élémentaires. Il s'impose dès six ans, depuis le 2 novembre. « Pour les CM2, ça ne pose aucun problème mais avec les petits c'est plus compliqué », relève une enseignante. « Ma fille de 9 ans a pris l'habitude de le porter lorsque nous allons faire les courses ou les boutiques, alors le mettre pour aller à l'école ne la dérange pas », confirme une maman.

La consigne est plutôt bien respectée, y compris pendant les activités hors des salles de classe. Devant les grilles des écoles, les parents ont eux aussi l'obligation de porter le masque.



Activités ludique pour les Loupiots



Journée déguisée pour Halloween



Halloween à la cantine



Préparation du spectacle de magie avec Rémi



Spectacle de magie



Balade au Puy de Dome



Sortie accrobranche pour l'île aux enfants



Noël à la cantine



Spectacle de Noël de l'école élémentaire

# ÉCOLE DE MUSIQUE

## École de musique de la Vallée du Bédât

Début septembre, l'école de musique a fait sa rentrée !

Près de six mois sans accueillir d'élèves, ou juste lors d'un essai grandeur nature fin juin pour voir ce que pouvait être une reprise, c'est long, très long...

Comme dans tous les établissements les enseignants ont mis en place un protocole sanitaire strict et clair pour retrouver leurs élèves et entendre à nouveau raisonner les instruments sur les quatre sites que compte l'école, répartis sur le territoire de la Vallée du Bédât.

Une nouvelle année s'ouvre donc à l'école de musique dans « le monde avec » pour les plus de 600 élèves et leurs professeurs, et quelle année ! Celle qui va fêter l'anniversaire de sa création il y a déjà quarante ans !

## « L'ANNÉE-VERSAIRE DES 40 ANS ! » COMMENT RATER ÇA ?!

Après s'être bien implantée dans le paysage de la Vallée du Bédât, dans la sphère culturelle métropolitaine et avoir atteint sa vitesse de croisière, l'école de musique accède aujourd'hui à l'âge de maturité.

En effet si avant 20 ans nous étions dans la soif de découverte, entre 20 et 40 dans la fougue de construction, aujourd'hui nous sommes résolument dans le partage et la transmission de nos expériences, le regard dirigé vers l'avant.

Une année scolaire complète ne sera pas de trop pour célébrer cet événement exceptionnel !

Et si nous en gardons l'architecture habituelle, chaque rendez-vous brillera des couleurs de l'évènement, comme autant de bougies à déposer sur le gâteau !



## PAS UNE ANNÉE SANS NOUVEAUTÉ !

Pour la rentrée 2020/2021 nous vous proposons donc ce nouveau rendez-vous :

**À Propos de... « Comprendre simplement, entendre clairement ! »**

Une conférence qui ne se gonfle pas de prétention mais qui vous permet d'en savoir plus sur le sujet traité, avec, en plus, un orchestre pour l'illustrer.

Et si le cœur vous en dit vous pourrez même vous assoir parmi les musiciens et poser toutes les questions qui vous viennent à l'esprit !

## « L'ANNÉE-VERSAIRE DES 40 ANS ! » DEMANDEZ L'PROGRAMME

### Les « Grands » concerts à Sémaphore

Concert Solidarité, le 6 mars : **l'orchestre d'harmonie invite un orchestre symphonique.**

Concert de Printemps, le 9 avril : **des solistes internationaux viennent jouer avec l'orchestre d'harmonie.**

Concerts d'Été, les 24 et 25 juin : **création d'un spectacle entièrement écrit et réalisé par l'école de musique.**

### Les « À Propos de... » à Sémaphore

Vendredi 26 mars, 19h30 : Le Concerto ou la fabuleuse rencontre entre des solistes et un orchestre.

### « Un week-end avec... La guitare et le hautbois » à La Muscade

Les 20 et 21 mars, avec Jean-Luc Fillon et son ensemble de musique brésilienne **Aquarela**

Concerts, master-class, conférences, rencontres d'élèves, d'artistes...

### Les résidences d'élèves à La Muscade

La Rési'K'actu, le 17 avril : rencontres et concert de musiques actuelles

La Résid'Art Lyrique, les 24 et 25 avril : Spectacle autour du Negro Spiritual

### Par et pour les plus petits !

Samedi 27 mars à Sémaphore, création d'un spectacle par les cours de l'éveil musical et les artistes de « Paroles de Farfelus » : **Le Pestacle du Z'anniversaire !**

### Petit toilettage pour les auditions du samedi !

Après les « ancestrales » *Carte Blanche* entre 1990 et 2005 (les plus anciens s'en souviennent encore !) puis les *Scène à Découvrir* jusqu'en 2020, nous sommes fiers de vous présenter la nouvelle appellation des auditions, dans le monde d'après nos 40 ans :

- Samedi 16 janvier, 17h30 à La Muscade : le jazz et la musique actuelle amplifiée.
- Samedi 23 janvier, 17h30 à la Maison de la Source à Nohant : tous instruments.
- Samedi 30 janvier, 17h30 à Sémaphore : les orchestres de l'école de musique.
- Samedi 13 mars, 17h30 à l'église de Châteaugay : tous instruments.
- Samedi 27 mars, 17h30 à Sémaphore : tous instruments.
- Mercredi 7 avril, 20h30 à La Muscade : les « Children Songs » de Chick Corea

Et chaque classe prépare aussi sa propre audition !

## FÊTE DE LA MUSIQUE DE LA VALLÉE DU BÉDAT, LE 19 JUIN AU PARC MONTGROUX À CÉBAZAT

Nous comptons sur vous pour nous accompagner dans cette «Année-versaire des 40 ans», y participer activement en tant que musiciens ou tout simplement en profiter pleinement en venant nombreux à nos concerts.

Soyez curieux, encouragez-nous !

## HALLOWEEN À LA CANTINE

La mairie a été sollicitée par Marie, cuisinière au restaurant scolaire pour décorer le réfectoire aux couleurs d'halloween. Christine De Faria, adjointe à la communication a aussitôt fait appel au comité des fêtes pour le prêt des décorations qui n'ont pas pu servir cette année pour la traditionnelle fête d'halloween.

Marianne Thomas, présidente du comité, a immédiatement répondu favorablement. Le samedi 24 octobre, le comité a donc transformé le réfectoire en château hanté. Araignées géantes, toiles d'araignées, pieds et mains ensanglantés, squelettes, chauves-souris, fantômes, monstres en tout genre ont accueilli les enfants pour leur plus grand plaisir, malgré cette période particulière.



## GÉNÉRATION LOISIRS ÉVASION

Le 11 septembre, 80 adhérents ont partagé une bonne friture au Val d'Auzon. Ils étaient tous très heureux de se retrouver enfin, après de longs mois sans contact, dans le respect des gestes barrière bien entendu.

### Festivités 2021

- Dimanche 28 mars Thé dansant de printemps, salle Michel Vivier à Gerzat, avec le grand orchestre de Laurent Michelotto
- Dimanche 12 septembre, Thé dansant d'automne, salle Michel Vivier à Gerzat avec l'orchestre Melody Musette

### Nos Voyages

- La baie de somme : du 26 au 31 mai
- Balade en Pologne sur les traces de Chopin : du 23 au 30 juin



➔ 2 Bis rue de Chancrole - 63118 CEBAZAT  
Tél. : 04 73 23 25 72 ou 06 73 33 56 72  
Email : andre.laczny@sfr.fr

# LE CHŒUR DE CHÂTEAUGAY



→ Antonia Hernandez, présidente, 04 73 87 24 63  
Jacqueline Simon, secrétaire, 04 73 78 05 41

La crise sanitaire actuelle bouleverse les activités de beaucoup d'associations. Le Chœur de Châteaugay ne fait pas exception à cette règle. Après la suspension de ses répétitions en mars dernier et avec la récente reprise de l'épidémie, le Chœur de Châteaugay a décidé en septembre de mettre l'association en sommeil pour la saison 2020/2021. Cette décision a été prise avec regret, mais le principe de précaution s'est imposé afin de préserver la santé des adhérents. Les choristes conservent néanmoins l'espoir de reprendre leurs répétitions en septembre 2021, ou plus tôt si la situation sanitaire le permet.

Un grand merci au public fidèle, à la municipalité et aux sponsors grâce auxquels le Chœur de Châteaugay chante depuis près de 30 ans.

## A.S.C.R RUGBY

### Bilan de ce début de saison

Des actions sont prévues dans les écoles du secteur afin de recruter dans les plus jeunes catégories. Il est prévu une action à l'école élémentaire de Châteaugay.

### Labellisation

La commission de labellisation a validé le dossier. Nous sommes donc labellisés 1 étoile !

Bravo aux éducateurs et dirigeants pour leur implication.

Les autres ateliers auront lieu le 9 janvier pour les U12 et le 20 mars pour les U8.

Pour les U14 le calendrier sera terminé fin décembre (niveau par rapport aux résultats 1<sup>ère</sup> phase).

En raison de la Covid-19, l'organisation de notre LOTO risque d'être compliquée. Avec les lots que nous possédons (cave à vin, TV, plancha, cafetière...) nous lancerons peut-être une tombola de janvier/février à mai/juin.

### Séniors

En raison de la crise sanitaire, la saison est toute particulière. Nous espérons tous pouvoir faire la saison complète.



Rugby touché

U12

# LES AMIS DE CHÂTEAUGAY

## EXPOSITION AU CHATEAU PRÉVUE EN MAI 2021 : « CHATEAUGAY IL Y A 75 ANS »

**Avec le concours de l'ACPG-CATM et de la population de Châteaugay.**

Dans la continuité de l'exposition « Châteaugay il y a 100 ans » qui a eu lieu en novembre 2018, « les Amis de Châteaugay » avaient prévu, en mai 2020, une exposition sur la vie à Châteaugay il y a 75 ans. Suite aux conditions sanitaires nous avons dû annuler cette exposition et avons décidé de la reprogrammer en mai 2021.

### Les thèmes prévus sont :

- Les Morts pour la France : dont Camille Marmoiton mort en février 1940 à l'hôpital de Dijon, Henri James mort en mai 1940 en Belgique et Edmond Chaffrut mort en mai 1940 à Dunkerque (sur le Torpilleur Sirocco)
- Les résistants : dont Olivier Dorat tué au combat en octobre 1944 à Clermont-Ferrand et Marcel Taillandier exécuté par les Allemands en juillet 1944 à Saint-Martin-du-Touch en Haute-Garonne (une partie de l'exposition est proposée par sa fille Monique)
- Les prisonniers de guerre : dont Victor Rochon mort à Pechern (Allemagne) en juin 1942
- Les déportés : dont Antonin Moingt décédé à Flossenbürg en juin 1944
- Le STO : avec Gino De Luca mort noyé, en août 1943, en s'enfuyant de Stettin (Allemagne)
- Les conscrits
- Les chantiers de jeunesse
- Les mobilisés/réengagés
- Les associations et les jeunes de Châteaugay
- Les fêtes/cérémonies
- Nos élus et les délibérations du conseil municipal
- Le droit de vote des femmes (1944) et des militaires (1945)

- Les habitants de Boulange (Moselle) réfugiés à Châteaugay

• ...

### En effet, le saviez-vous ?

Fuyant l'invasion allemande, l'abbé Annéser, curé de Boulange (Moselle) et M.Collin son maire, se réfugient, le 26 mai 1940, en zone libre dans la région de Riom avec environ 900 habitants de leur commune.

Des familles sont accueillies à Châteaugay :



**Familles Casali, Collé-Zanon, Del Campo, De Luca, Fousse, Held, Pernigotto, Rech, Soncini-Hoff, Vian.**

Des échanges avec des personnes de Châteaugay (et d'ailleurs) nous ont permis et nous permettront encore d'enrichir nos données sur cette période et nous espérons, comme en 2018, la participation de l'école élémentaire.

**Si vous avez des documents, photos, anecdotes, vous pouvez nous joindre au 04 73 87 26 85 (Marie-France Gervais) ou 04 73 79 20 96 (Raymond Lambert) ou [les-amis-de-chateaugay@orange.fr](mailto:les-amis-de-chateaugay@orange.fr)**

**Date prévue : du 5 au 11 mai 2021  
Lieu : salle d'exposition du Château  
Entrée libre**

*La Présidente : Marie-France GERVAIS*





## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE... LES PROJETS PASSÉS ET À VENIR

L'assemblée générale de l'AIPEC s'est tenue le 8 octobre au cours de laquelle un nouveau bureau a été élu. Après un vote à mains levées et au résultat à l'unanimité, voici la nouvelle composition du bureau :

**Présidente : Aline Teissier**  
**Vice-Présidente : Elodie Brandon**  
**Trésorière : Aline Chambonneau**  
**Secrétaire : Cécile De Riz**

L'année 2019-2020 a été peu productive eu égard à la situation sanitaire. Seules deux activités ont pu se dérouler en 2019 : le goûter de rentrée, ainsi que la bourse aux vêtements. En 2020, aucune manifestation n'a pu avoir lieu. De ce fait, il reste tout le matériel du carnaval.

Plusieurs propositions de ventes à mettre en place fin 2020 ont été discutées mais n'ont pas pu avoir lieu en raison de la crise sanitaire, tout comme la bourse aux vêtements.

Pour 2021, nous espérons pouvoir vendre des plants en avril/mai tout en étant vigilant à ne pas concurrencer les producteurs locaux. Pour le plaisir des enfants nous espérons bien pouvoir faire le carnaval ainsi que la kermesse. Même s'il est difficile de prévoir des manifestations, il est essentiel de récupérer des fonds pour l'association, afin d'aider les écoles dans leurs activités et projets.

L'AIPEC a organisé début décembre une vente de biscuits Bijou. Nous remercions nos acheteurs de leur implication, qui nous ont permis de récolter environ 1200 euros de bénéfices. Nos meilleurs vendeurs auront une photo dans le prochain numéro ! Nous renouvèlerons peut-être l'opération à Pâques, les manifestations étant encore difficiles à anticiper.

Meilleurs vœux à tous.

**Lundi au samedi 8h30 - 19h30**  
**Dimanche 8h30 - 12h45**

Route de Châteaugay (face sémaphore)  
**63118 CÉBAZAT**

**Concept Jardin**  
**CREATION ET ENTRETIEN D'ESPACES VERTS**  
**ELAGAGE ABATTAGE**

Rue de la Tannerie • ZA Les Graviers • 63119 CHÂTEAUGAY  
 04 73 24 64 19 • 06 12 10 91 67  
 contact@concept-jardin63.fr

**Couverture - Zinguerie**

SARL Duché  
 4, rue de l'Artisanat  
 ZAC des Graviers Sud  
 63119 CHATEAUGAY  
 Téléphone : 04 73 24 67 65  
 Télécopie : 04 73 23 33 28

Filiale du Groupe Eurovia,  
 Renon est le partenaire local qui réalise vos infrastructures routières, et les travaux d'embellissement de vos villes.

Routes - aménagements urbains -  
 équipements sportifs - industriels et privés -  
 réseaux - terrassement

40, rue Albert Evaux - 63119 Châteaugay  
 T/ 04 73 23 07 78 - F/ 04 73 23 31 57  
 renon@eurovia.com  
 www.eurovia.fr

Artisans, commerçants, entreprises, si vous souhaitez paraître dans le bulletin municipal de Châteaugay, contactez la régie publicitaire Jacques Juin au **04 43 44 11 00**



## SARL Satellite Garage Agent Multimarques

Vente VN - VO  
Réparation toutes marques  
Axa Assistances  
Agréé autoroutes  
Dépannage 7/7j et 24/24h

68, rue des Moutys - 63530 Volvic  
Tél. 04 73 33 51 78  
Port. Dépannage 06 83 46 75 30  
garage-satellitegarage-63530@orange.fr

## Thierry KERGUÉLIN PAYSAGISTE

Création et entretien  
Parcs et jardins

**04 73 78 08 27**

kerguelin.paysagiste@gmail.com

Spécialiste  
arrosage  
intégrés

Aménagements  
extérieurs  
bois

8 rue des Carrières  
63119 Châteaugay

## MAIRIE DE CHÂTEAUGAY

1 place Lucien-Bayle 63119 CHÂTEAUGAY

04 73 87 24 35 • 04 73 87 64 83

mairie@chateaugay.fr

www.chateaugay.fr

# OPTIQUE NEYRAT

H & A CUILLERET

Centre commercial  
Clermont Nord 

**04 73 24 65 99**

www.optiqueneyrat.fr

Pour tous vos travaux  
d'entretien d'espaces verts,  
bénéficiez d'un  
crédit d'impôt  
de 2500€ par an\*

Entreprise agréée  
Services à la Personne  
N° agrément 2006-1-63-010



**Tonte, Scarification**  
**Taille de haies et arbustes**  
**Entretien de massifs**  
Désherbage, débroussaillage  
Nettoyage haute-pression  
Ramassage de feuilles  
Broyage et évacuation  
de déchets verts

DES PROFESSIONNELS À VOTRE SERVICE

**04 73 88 10 29**

8 rue des Carrières  
63119 Châteaugay

\*voir référence de la loi de finance en vigueur



## 

### CARRIÈRE DE BASALTE

Matériaux routiers, pour VRD,  
Terrassements, Réseaux

Recyclage déblais BTP

Déblais inertes

Sable, Mélange pour béton

*Vente aux professionnels  
et aux particuliers*



9, rue des carrières - 63119 CHÂTEAUGAY

Tél. : 04 73 87 24 12 - Fax : 04 73 87 40 18